## Secrétariat du Grand Conseil

**QUE 711** 

Question présentée par le député : M. Sandro Pistis

Date de dépôt : 11 octobre 2017

## Question écrite urgente

Commune de Carouge : la politique des petits copains frontaliers

Il m'a été rapporté que la commune de Carouge engage du personnel frontalier (permis G) au détriment de résidents du canton qui ont les compétences requises. En particulier, des candidatures tout à fait valables seraient écartées avant même d'être examinées pour des emplois à la piscine de Carouge.

Pour le renouvellement de nouveaux postes à la piscine, le recrutement se ferait dans des conditions inacceptables, dans le but d'écarter le plus souvent possible les résidents genevois, qu'il s'agisse du personnel fixe ou temporaire.

Il m'a été également rapporté qu'une atmosphère détestable s'est installée à la piscine de Carouge.

Il apparaît que certains membres du personnel recrutés de manière temporaire pour la saison d'été et titulaires du permis G profiteraient du revenu confortable accordé par leurs salaires en francs suisses pour ensuite être financés généreusement par l'assurance-chômage française.

Par ailleurs, cette politique discriminatoire envers les résidents genevois, menée par certains cadres de l'administration municipale de Carouge, représente un coût considérable pour les finances communales. En effet, il y a un surcoût de 40 000 F dus à l'emploi de frontaliers par la commune de Carouge.

Avec sa directive cantonale, le canton mène une politique active pour l'engagement de résidents et de personnes sans emploi. Vraisemblablement, la commune de Carouge rame à contresens, ce qui lui vaut d'avoir un taux de chômage le plus élevé de tout le canton, d'autant plus que l'Etat finance certains projets communaux.

QUE 711 2/2

Mes questions sont les suivantes :

 La commune de Carouge applique-t-elle la directive cantonale pour favoriser les résidents et les personnes sans emploi ?

- La commune de Carouge a-t-elle fait appel à l'office cantonal de l'emploi récemment, afin de repourvoir une ou plusieurs places à la piscine de Carouge ?
- Est-il normal que, à la piscine de Carouge, on mène la politique des petits copains et que l'on écarte les dossiers de candidatures qui ont la compétence requise pour favoriser des frontaliers permis G?